

Secteurs d'intervention

Nord • Pas-de-Calais • Aisne • Somme



Siège social
Tél : 03 21 49 78 07

contact@dpadiagnostics.com

www.dpadiagnostics.com

www.dpadiagnostics.com



L'expertise en Nord Pas-de-Calais Picardie

EURL au capital de 7500 euros - APE 7120 B - RCS Béthune Siret 444 776 843 00039
Siège social : 185 rue Pasteur - BP26 - 62251 Hénin-Beaumont Cedex
Tél : 03 21 49 78 07 - Fax : 03 21 42 16 74

L'expert en diagnostics

Amiante • Plomb • DPE • Gaz • Électricité • ERNT • Certification de surface (loi CARREZ) • Prêt Taux Zéro



Qualité

Réactivité

Disponibilité



L'expertise en Nord Pas-de-Calais Picardie

audace.fr - 03 21 135 600



Des références en compétence

Amiante • Plomb • DPE • Gaz • Électricité • ERNT • Certification de surface (loi CARREZ) • Prêt Taux Zéro

Créé par **Patrick DEROGH**, technicien de la construction depuis 15 ans, **certifié SGS**, le cabinet peut aujourd'hui se justifier de plus de 1000 expertises annuelles, tant auprès des particuliers que des professionnels.

Fort de son **attestation de compétence** obtenue à l'Institut d'Expertise à Paris, **DPA diagnostics** est détenteur d'une Assurance Responsabilité civile.

La Charte de Qualité **DPA diagnostics** vous assure une forte réactivité, une grande disponibilité ainsi que les prix les plus compétitifs du marché.

Ils nous font confiance

- Soginorpa
- Bailleurs sociaux
- Collectivités locales
- Communautés d'agglomération
- Notaires
- Agences immobilières
- Particuliers

...
+ de 1000 expertises par an

INTERVENTION
06 85 97 75 58

DEVIS - CONSEIL
RAPIDE

DEVIS
DEVIS - CONSEIL

Réactivité • Disponibilité • Qualité

Siège social

Tél : 03 21 49 78 07

N°Azur 0 810 636 530

PRIX D'APPEL LOCAL



Diagnostics obligatoires en cas de Vente



Amiante

Pour toute construction dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997, les propriétaires ont obligation de faire constater toute présence d'amiante avant de vendre leur appartement ou leur maison.



Plomb dans les peintures (CREP)

Constat Risques d'Exposition au Plomb

Pour toute construction antérieure à 1949, un constat des risques au plomb dans les peintures doit désormais être annexé à toute promesse de vente ou d'achat d'un immeuble d'habitation.



DPE Vente

Diagnostic Performance Énergétique de l'habitation, il est obligatoire depuis 2006. Classement effectué selon la consommation et les émissions de gaz à effet de serre.



Gaz

Pour toute construction dont l'installation a plus de 15 ans, le diagnostic est obligatoire depuis le 1^{er} novembre 2007 : gaz naturel, gaz de pétrole liquéfié, air butané ou propane.



Électricité

Pour toute installation de plus de 15 ans, le diagnostic est obligatoire à partir de 2008, et devra être joint à toute nouvelle promesse ou acte de vente.



Loi CARREZ >> Certification de surface

La mention de superficie est désormais obligatoire dans toute promesse de vente d'appartements en co-propriété.



ERNT

État des Risques Naturels et Technologiques (sismicité, zone couverte par un plan de prévention des risques naturels ou technologiques).

Diagnostics obligatoires en cas de Location



DPE Location

Diagnostic Performance Énergétique de l'habitation, il est obligatoire depuis 2007. Classement effectué selon la consommation et les émissions de gaz à effet de serre.



Plomb dans les peintures (CREP)

Constat Risques d'Exposition au Plomb

Pour toute construction antérieure à 1949, un constat des risques au plomb dans les peintures doit être annexé au bail à partir d'août 2008.



ERNT

État des Risques Naturels et Technologiques (sismicité, zone couverte par un plan de prévention des risques naturels ou technologiques).

Dossier de rénovation (taux 0%)



Diagnostic Prêt à taux 0%

Le diagnostic permet de contrôler les normes de surface et d'habitabilité pour l'obtention de prêts bonifiés (étanchéité, canalisations, surfaces, ventilation, installations cuisine et sanitaire, gaz, électricité, chauffage).

Nos techniques

- Amiante : diagnostic visuel et analyse éventuelle en laboratoire agréé.
- Plomb : recherche de présence dans les peintures à l'aide d'un détecteur à fluorescence X.
- Gaz : Appareil de mesure de tirage des produits de combustion et du taux de monoxyde de carbone ambiant.
- Électricité : Appareil de mesure de continuité, d'isolement, de résistance de prise de terre, de tension et contrôle des différentiels.
- Loi Carrez : Mesures de surface au laser-mètre.



DPA Diagnostics



L'expertise en Nord Pas-de-Calais Picardie

www.dpadiagnostics.com

www.dpadiagnostics.com